



NEWS - MALI

LE BULLETIN MENSUEL, JUIN-2024

I. INTRODUCTION :

Pour la période juin 2024, le Système National d'Alerte Précoce (NEWS) de WANEP-Mali a enregistré un total de **77** incidents socio-politiques et sécuritaires majeurs ayant causé la mort de **66 personnes**, fait **73 blessés** et entraîné des dégâts matériels importants. Ces incidents concernent quatre domaines thématiques : Crime et Extrémisme violent ; Femme, Paix et Sécurité ; Démocratie et Bonne Gouvernance ; et Sécurité Environnementale. Concernant la fréquence des incidents, on constate une augmentation significative par rapport au mois précédent : 77 incidents contre 55 incidents.

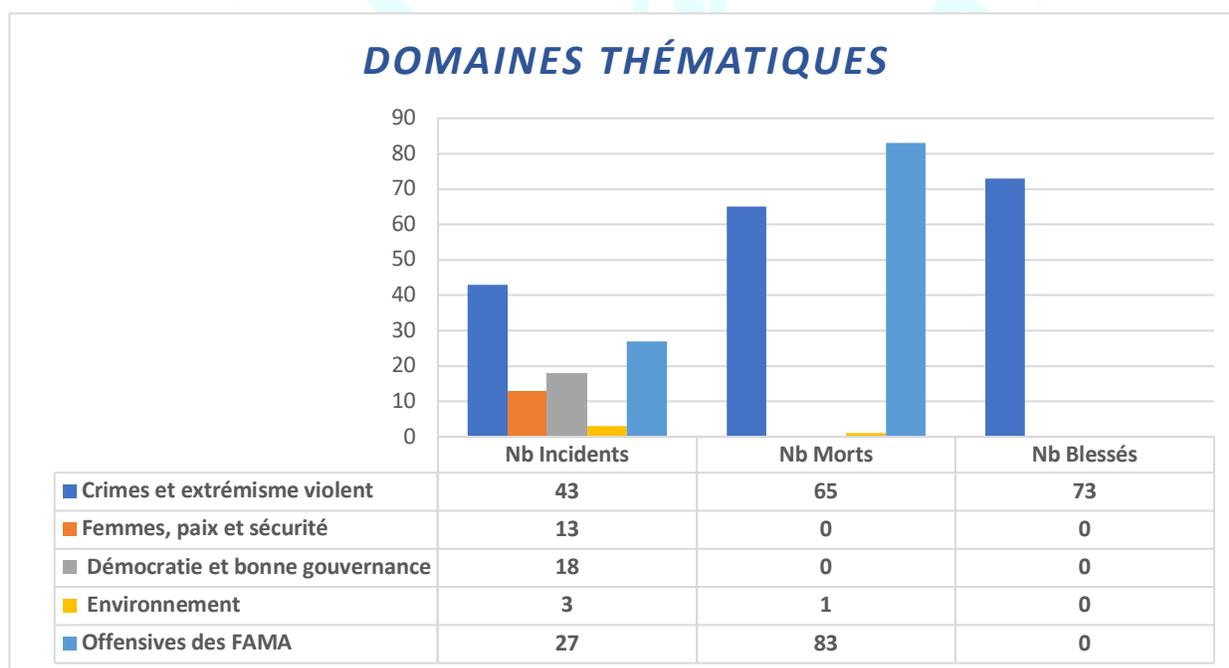
Pendant la même période les Forces Armées Maliennes continuent de multiplier des actions offensives contre les groupes terroristes ainsi que des bandits armés dans plusieurs localités du centre et du nord du pays.

Le 20 juin 2024, la Cour Pénale Internationale (CPI) a émis un mandat d'arrêt contre **Iyad Ag Ghaly, un chef terroriste, leader du groupe de soutien à l'islam et aux musulmans.**

Le présent rapport se veut un recueil sous forme de revue des incidents majeurs observés à travers le NEWS de WANEP-Mali. Il évalue leurs impacts sur la stabilité et la sécurité humaine au Mali, avec des recommandations à l'endroit de certains acteurs clés en vue de susciter de réponses rapides aux défis identifiés.

II. Crimes organisés et Extrémisme Violent

La criminalité et l'extrémisme violent demeurent des problèmes majeurs affectant la sécurité et la stabilité dans plusieurs localités du Mali.



Toutefois, la présence des différentes forces de défense et de sécurité sur le terrain témoigne de la volonté des autorités nationales et leurs partenaires dans la lutte contre la criminalité et le terrorisme.

Au cours de ce mois de juin 2024, on note des cas d'attaques armées liés au terrorisme, des cas d'assassinats ciblés et de braquages armés sur les axes routiers.

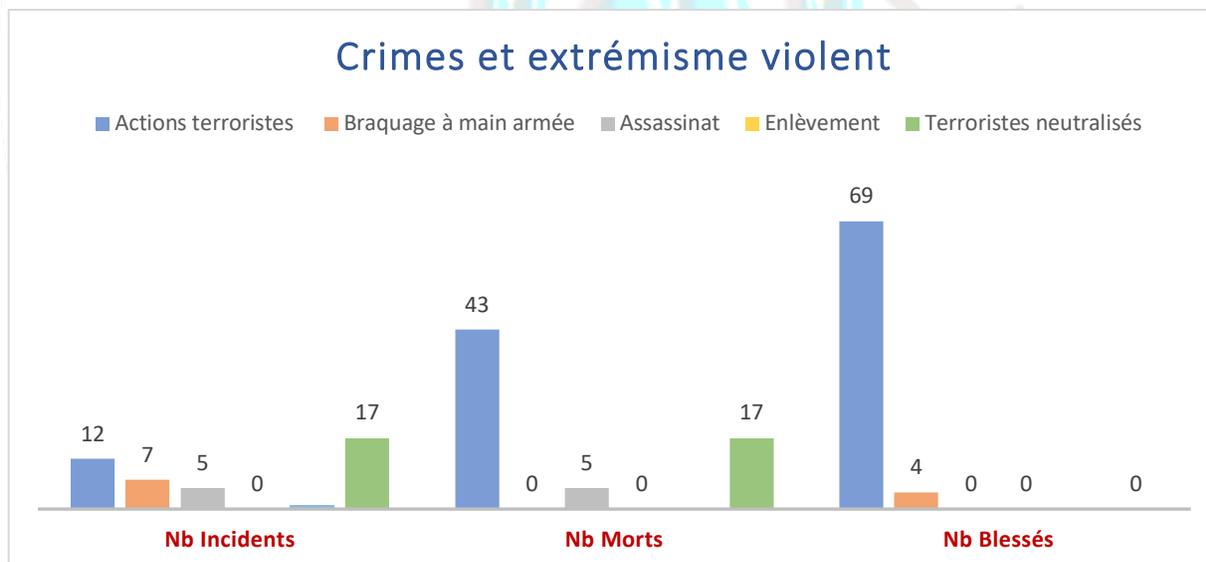
S'agissant des localités du nord du pays (Gao, Tombouctou, Ménaka et Kidal), ces régions demeurent l'épicentre de la violence en raison de la présence des groupes terroristes, des bandits armés mais également la présence accrue des Forces Armées Maliennes et ses partenaires. Ainsi, il a été rapporté un total de quatorze (14) cas incidents faisant vingt-sept (27) morts, quarante et un (41) blessés et des dégâts matériels importants.

A titre illustratif, il a été rapporté qu'entre le **03 et le 19 juin 2024**, dans la seule région de Gao, **sept (07) incidents majeurs** ont été recensés par notre système avec un bilan de onze (11) morts et plusieurs blessés ainsi que des passagers dépouillés de leurs biens.

Pour les régions du centre du pays (Ségou, Mopti, Douentza, Koutiala, Bandiagara), sont particulièrement affectées par des assassinats ciblés, des attaques des bandits armés, de groupe terroriste et des cas de braquage à main armée. **Neuf (09) cas** ont été enregistrés entraînant **vingt et un (21) morts, trente et deux (32) blessés** et plusieurs dégâts matériels dont des passagers dépouillés de leurs biens.

A titre illustratif, le **02 juin 2024**, dans le cercle de Koro, Trois (02) personnes à bord des tricycles transportant du carburant ont été assassinées, près du village de Toumotogoro par des hommes armés non identifiés.

Concernant les régions du sud-ouest, il a été rapporté **un** cas majeur dans la nuit du 10 au 11 juin 2024, la gare ferroviaire et la Brigade territoriale de gendarmerie nationale de Toukoto, dans la région de Kita, ont été la cible d'une attaque armée. Des hommes armés non identifiés ont tiré des coups de feu à la gare ferroviaire provoquant ainsi les flammes aux hangars et autres objets. Ils se sont ensuite rendus à la Brigade territoriale de la gendarmerie sur place. Le bilan fait état de deux (02) motos emportées, des documents détruits mais pas de perte en vie humaine.



Ces incidents mettent en évidence l'ampleur et la complexité des défis sécuritaires et socio-politiques auxquels le Mali est confronté, nécessitant ainsi une réponse coordonnée des autorités locales et nationales, en collaboration avec les forces de sécurité pour améliorer la sécurité et la gouvernance dans le pays.

La présence de groupes armés terroristes dans plusieurs localités du pays affecte négativement le processus de stabilisation et alimente la violence à travers des attaques contre des forces armées maliennes et les populations civiles dans plusieurs localités du pays.

La montée de la criminalité sur les axes routiers à travers des braquages à main armée, des assassinats ciblés demeurent un problème majeur affectant la sécurité des communautés.

III. Démocratie et gouvernance :

Concernant ce domaine thématique, quelques événements majeurs ont été notés au cours de ce mois de juin 2024.

L'actualité politique a été marquée par l'arrestation de plusieurs leaders des partis politiques, signataires de la déclaration du 31 mars 2024. Dans la soirée du 20 juin 2024, onze (11) leaders des partis politiques ont été arrêtés en commune V du district de Bamako, suspectés d'avoir enfreint le décret de suspension des activités des partis politiques et des activités à caractère politique des associations. A la suite de cette arrestation, des réactions, commentaires au sein des acteurs politiques et de la société civile ont été notées. Plusieurs leaders politiques ont condamné et réclamé la libération de leur camarade.

Grève du Syndicat National des Banques, Assurances, Etablissements financiers et commerces assimilés du Mali (SYNABEF). Dans un communiqué en date du 06 juin 2024, le SYNABEF a lancé une grève de trois (03) jours allant du 06 au 08 juin 2024 pour réclamer la libération de leur camarade Hamadoun Bah. Par la suite, le bureau exécutif de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) a convoqué une réunion d'urgence à la Bourse du travail de Bamako pour examiner la situation et engager des discussions avec les plus hautes autorités du pays étant donné que le syndicaliste Hamadoun Bâh est le secrétaire général adjoint de l'UNTM.

Six (06) autres membres du bureau du SYNABEF ont été interpellés par la police du commissariat de Lafiabougou. Le 08 juin 2024, lors d'un point de presse, le bureau du SYNABEF a décidé de maintenir le mot d'ordre d'arrêt de travail jusqu'à la libération et l'arrêt des poursuites contre Hamadoun Bah et la relâche de leurs camarades détenus par la police.

Cette situation a suscité la réaction de plusieurs sections syndicales en l'occurrence le Syndicat National des Transporteurs (SNT), le Syndicat National de la Santé, de l'Action Sociale et de la promotion de la Famille (ANS-ASPF), le Syndicat National de l'Education et de la Culture (SNEC).... Qui ont tous déclaré leur soutien au SYNABEF et à Hamadoun Bah

Par ailleurs, le Syndicat Autonome de la Magistrature (SAM), le Syndicat Libre de la Magistrature (SYLIMA) ont apporté leur soutien à la juridiction porteuse du dossier.

Elle a aussi suscité la réaction des Associations de consommateurs en réseau, qui ont décidé de porter plainte contre le SYNABEF devant la justice le 10 juin 2024.

Le 10 juin 2024 dans l'après-midi, Mr. Hamadoun Bah a recouvré la liberté. Cette libération s'inscrit dans une dynamique d'apaisement de la tension sociale surtout dans un contexte de l'approche de la fête de Tabaski, qui demeure la période de dépenses importantes pour les ménages.

Le mandat d'arrêt international (CPI) contre Iyad Ag Ghaly, un chef terroriste, leader du groupe de soutien à l'islam et aux musulmans.

Dans un communiqué rendu public **le 20 juin 2024**, la CPI, a émis un mandat d'arrêt international à l'encontre **d'Iyad Ag Ghaly**. A titre de rappel, le mandat d'arrêt avait été initialement délivré sous scellés le 18 juillet 2017. Iyad Ag Ghaly est suspecté d'être responsable de crimes de guerre. Notamment de meurtre de soldats hors de combat à Aguelhoc, de viol, d'esclavage sexuel et toute autre forme de violence sexuelle, attaque contre les bâtiments consacrés à la religion et des monuments historiques, entre autres. Il est aussi accusé de crimes contre l'humanité tels que l'emprisonnement ou autre forme de privation grave de liberté physique ; viol, torture, entre autres. Des crimes qui auraient été commis à Tombouctou entre janvier 2012 et janvier 2013.

La mise en œuvre effective de cette décision pourrait impacter négativement sur le processus de dialogue inter-malien notamment les recommandations relatives au dialogue appelant au dialogue avec les terroristes en l'occurrence Iyad Ag Ghaly.

IV. Sécurité Environnementale :

L'actualité environnementale pour ce mois a été marquée des incidents liés à l'hivernage. Ainsi, trois **(03)** cas ont été rapportés à travers le pays.

Le 12 juin 2024, un vent violent s'est manifesté dans la ville de Koutiala. Aucune perte en vie humaine n'a été signalée par contre il a causé des dégâts matériels importants dont des hangars et des toits de plusieurs maisons ont été détruits ainsi que des murs écroulés et des troncs d'arbres déracinés.

Le 08 juin 2024, une femme a été tuée par la foudre à Tangafoya, un village situé à environ 20 km de Mahina, dans le cercle de Bafoulabé, région de Kayes

Le 19 juin 2024, des dizaines de maisons et trois classes avec la direction se sont effondrées suite à une forte pluie dans la localité de Sangha à 45 km de la ville de Bandiagara.

V. Femme, Paix et Sécurité :

Durant cette période, un incident a été rapporté sur cette thématique. Le 1er juin 2024, dans la commune rurale de Kalaban Coro, une jeune fille de 17 ans a été victime de viol par d'autres femmes, soupçonnées d'appartenir à un réseau de lesbiennes dans le quartier de Kalaban Coro Adeken. Une équipe de la Brigade de Recherche (BR) de la Police de Baco-Djicoroni ACI a arrêté les sept (07) présumées coupables. Une perquisition dans l'appartement servant d'abri pour le réseau a permis la découverte d'une paire de ciseaux et d'un drap taché de sang de la victime. Les policiers ont également interpellé cinq (05) autres

personnes et trouvé trois objets sexuels en plastique. Le mercredi 6 juin 2024, les suspects ont été déférés devant le procureur du tribunal de grande instance de la commune V du district de Bamako.

Il faut aussi remarquer que les femmes et les jeunes filles demeurent très vulnérables face à l'insécurité qui sévit dans les localités, notamment dans les zones frontalières. Elles sont trop souvent victimes de harcèlement sexuel et de viols, qui ne sont très souvent pas signalés en raison de la pression sociale.

Durant la période couverte par le présent rapport, plusieurs attaques ont ciblé des foires dans les régions du nord et du centre. Ces espaces marchands, en partie animés par des femmes, ont été particulièrement visés.

VI. Recommandations

Au regard de la situation complexe tant sur le plan politico-social que sécuritaire que traverse le Mali, le rétablissement et la consolidation de la paix requièrent l'engagement et le concours de tous les acteurs et groupes d'acteurs, civils comme militaires. Ainsi, **WANEP-Mali** recommande :

Aux autorités de la transition :

- Multiplier les offensives des forces de défenses et de sécurités contre les groupes terroristes ;
- Promouvoir le dialogue avec les différentes parties prenantes autour des défis liés à la gouvernance et à la démocratie ;
- Renforcer la mise en œuvre du pacte de stabilité sociale et de croissance signé le 25 août 2023 entre le gouvernement, les principales centrales syndicales et le patronat ;
- Renforcer les dispositifs de sécurisation des personnes et leurs biens sur les axes routières à travers des patrouilles ;
- Renforcer la collaboration entre les forces de défense et de sécurité et les communautés afin d'améliorer la sécurité dans les régions du centre et du nord du pays ;
- Renforcer les mécanismes de coordination entre les forces de défense et de sécurité et les services de renseignements pour lutter contre la criminalité à travers les frontières
- Appuyer l'opérationnalisation de la police de proximité et des Comités Consultatifs de Sécurité (C.C.S) aux niveaux régional et communal à travers le pays ;

Aux acteurs politiques

- Observer plus de retenue et éviter des discours, commentaires et débats qui suscitent de la haine et de la violence,

- Prôner le dialogue afin de trouver des solutions pour une sortie de crise.

Aux acteurs de la société civile :

- Soutenir les efforts des autorités du pays pour un retour à l'ordre constitutionnel ;
- Lancer un appel au calme, à la retenue et encourager le dialogue entre les acteurs politiques et les autorités pour la stabilité du pays,
- Mener des actions de sensibilisation en faveur de la paix et la prévention de l'extrémisme violent surtout au niveau local à travers le pays ;
- Offrir des espaces d'échanges communautaires, intercommunautaires et multi-acteurs pour la stabilité du pays ;
- Soutenir les efforts de collaboration entre les Force de Défense et de Sécurité (FDS) et les populations ;

A la population civile :

- Collaborer davantage avec les forces de défense et de sécurité dans le cadre du processus de stabilisation du pays et de la lutte contre la criminalité ;
- Cultiver l'esprit de tolérance et de pardon en faveur de la promotion de la paix ;
- S'abstenir à toute forme de violence et d'éviter les discours haineux ou la propagation de fausses informations qui peuvent contribuer à enflammer davantage la situation.

VII. Conclusion :

L'analyse des données recueillies du NEWS-Mali au mois de juin 2024 met à l'évidence des avancées des Forces Armées Maliennes (FAMA) dans la lutte contre les groupes terroristes et la reconquête du territoire national et aussi, on constate que des groupes armés organisés se trouvent dans des difficultés opérationnelles du fait de la mutualisation des efforts des Etats de l'AES en matière de lutte contre le terrorisme. Malgré ces progrès on assiste à un regain de banditisme urbain et périurbain dans plusieurs régions du pays, avec une augmentation des braquages à main armée, des vols de bétail et du pillage des populations rurales de leurs biens.

Face à cette situation, les autorités militaires doivent assurer un meilleur maillage sécuritaire pour une coordination étroite avec les populations locales, surtout dans les régions les plus affectées.

Sur le plan offensif, les FAMA ont remporté un certain nombre de victoires importantes qui ont permis de neutraliser de nombreux combattants et groupes radicaux.

VIII. Annexes :

			VICTIMES	
Domaines Thématiques	Incidents	Nombre	Morts	Blessés
Crimes organisés et extrémisme violent	Attaques terroristes	12	43	69
	Braquage à main armée	7	0	4
	Assassinat ciblés	5	5	0
	Neutralisation terroriste	17	17	0
	Trafic de drogue	2	0	0
Démocratie et Gouvernance	Manifestation violente	0	0	0
	Manifestation pacifique	0	0	0
	Grève/arrestation	7	0	0
	Arrestation politique	11	0	0
Sécurité Environnementale	Accident	0	0	0
	Incendie	0	0	0
	Vent violent	1	0	Plusieurs dégâts
	Foudre	1	1	0
	Inondation	1	0	Plusieurs dégâts
	Chavirement pirogue	0	0	0
	Effondrement	0	0	0
Femmes, paix et sécurité	Violence sexuelle	1	0	0
	Homicide	0	0	0
	Arrestation	12	0	0
	Enlèvement	0	0	0
	Infanticide	0	0	0
TOTAL		77	66	73

Building Relationships for Peace